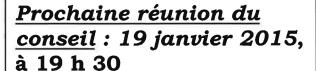


### LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME!



### Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal:

567-2203

Pompiers, ambulance,

police:

911

Centre des loisirs:

567-2177

Site Internet:

www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC: 567-2274

Fourrière municipale:

589-1597

### <u>Heures d'ouverture du</u> <u>bureau municipal</u> :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h



### MOT DU MAIRE

Bonjour à tous et à toutes,

Voici quelques informations à vous donner avant de partir pour le congé des Fêtes :

- Prudence sur les routes Nombreux sont ceux qui profiteront du congé du temps des Fêtes pour circuler sur les routes du Québec. Nous vous demandons de faire preuve de la plus grande prudence lors de vos déplacements.
- Budget 2015 Voici les grandes lignes du budget qui a été adopté lors de la séance spéciale tenue le 16 décembre dernier.

### Les taux de taxes seront :

- Augmentation de la taxe résidentielle à 0,94 \$;
- Augmentation de la taxe non résidentielle et agricole à 1,67 \$;
- Augmentation de la taxe industrielle à 2,05 \$.

En ce qui concerne les tarifs pour les services :

- Augmentation de la taxe sur les ordures à 190 \$;
- Diminution de la taxe sur l'aqueduc à 240 \$;
- La taxe d'égout pour la rue David demeure à 205 \$.
- Le coût pour la vidange de la fosse septique demeure à 104 \$.

Quant à la taxe de secteur pour l'entretien de l'enrochement concernant les immeubles situés sur la rue Labrie Ouest, entre le rond-point et le quai municipal (lots 4 à 12), le taux demeure à 0,10 \$/100 \$.

### RAPPORT DU MAURE - Budget 2015

DÉPENSES	BUDGET 2015	BUDGET 2014	BUDGET \$	HAUSSE BAISSE %
<ul> <li>Administration générale</li> <li>Sécurité publique</li> <li>Transport</li> <li>Hygiène du milieu</li> <li>Santé et bien-être</li> <li>Urbanisme</li> <li>Loisirs et culture</li> <li>Frais de financement</li> <li>Remboursement en capital</li> <li>Affectations</li> </ul>	391 111 204 206 255 960 320 493 6 494 119 754 167 447 20 000 64 000	384 102 180 547 260 208 317 360 6 184 124 019 146 359 28 304 61 100	+ 7 009 + 23 659 - 4 248 + 3 133 + 310 - 4 265 + 21 088 - 8 304 + 3 600	, -
TOTAL DES DÉPENSES	1 550 165 \$	1 508 183 \$	+ 41 982	+ 2,78

RECETTES	BUDGET 2015	BUDGET 2014	BUDGET \$	HAUSSE BAISSE %
- Taxes - Paiement tenant lieu de taxes	1 359 602 63 162	1 301 710 65 296	+ 57 892 - 2 134	+ 4,45 - 3,27
- Autres recettes de sources locales	19 850	16 300	+ 3 550	+ 21,78
- Transferts	107 551	112 051	- 4 500	- 4,02
- Affectations	Nil	12 826	- 12 826	- 100,00
TOTAL DES RECETTES	1 550 165 \$	1 508 183 \$	+ 41 982	+ 2,78

Également, nous joignons à la présente le calendrier des tenues des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2015. Bienvenue à tous!

→Lundi 19 janvier 2015	à 19 h 30
→Lundi 9 février 2015	à 19 h 30
→Lundi 9 mars 2015	à 19 h 30
→Lundi 13 avril 2015	à 19 h 30
<b>→</b> Lundi 11 mai 2015	à 19 h 30
→Lundi 8 juin 2015	à 19 h 30
→Lundi 6 juillet 2015	à 19 h 30
→Lundi 10 août 2015	à 19 h 30
→Lundi 14 septembre 2015	à 19 h 30
■Mardi 13 octobre 2015	à 19 h 30
→Lundi 9 novembre 2015	à 19 h 30
→Lundi 14 décembre 2015	à 19 h 30



André Lepage, maire

### FAMILLE ANDRÉ BOSSÉ - MOT DE REMERCIEMENT

Un concours de circonstances et d'événements ont confirmé mon départ de Pointe-aux-Outardes.

J'ai eu la chance de travailler avec beaucoup d'entre vous aux Semences Élites et j'en garde un bon et beau souvenir pour votre implication durant toute ces années comme des employés dévoués et fiables.

Au conseil municipal, j'ai eu le privilège d'œuvrer avec des maires et mairesses qui ont su donner à la municipalité, une position enviable dans la MRC, par une administration efficace, dû aussi en bonne partie au dévouement de ses employés. Je suis reconnaissant aux échevins qui m'ont fait confiance dans les différents dossiers que j'ai pilotés tout au cours de ces années.

Je garde toujours en mémoire ceux et celles qui se sont impliqués dans la fondation du Mouvement scouts et guides dans la municipalité, qui ont donné de leur temps à la mise sur pied de la maison des jeunes, aux premiers entraîneurs qui ont encouragé les jeunes à donner leur premier coup de patin, à ceux qui leurs ont permis de contourner les buts à la balle molle une première fois, à ceux et celle qui tiennent à bout de bras depuis des années le Parc Nature. Ce fût de merveilleux moments.

Toute notre reconnaissance à ceux et à celles qui s'impliquent dans la vie pastorale, soit comme animateur, marguiller, chef d'orchestre, etc.

Mes garçons et moi remercions sincèrement l'Âge d'or qui a souligné l'apport de Pierrette pour son implication dans la communauté et ailleurs. Sans sa présence dans ces organismes, AFEAS, Fermières, Comptoir Alimentaire..., je n'aurais pas connu toutes ces personnes généreuses. Enfin, à tous ces gens qui travaillent pour le maintien à flots de la Station de recherche, des Semences ÉLites, des acquis au fil des ans, tenez bon, un jour vous serez fiers du devoir accompli.

Mes garçons Carl, Dany, Martin et Rémi aiment se rappeler les anecdotes dans les autobus scolaires et l'implication de leurs professeurs. Ce fut pour eux une belle école de vie et ils en gardent que de bons souvenirs. Nous partons avec quiétude, enrichis de souvenirs, de bons moments passés et d'une qualité de vie exceptionnelle que vous nous avez permis de passer avec vous. Vous demeurez toujours présents dans nos vies. Mille fois MERCIS.

Pierrette, André et les enfants.

### FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Nos bureaux seront fermés pendant la période des Fêtes à compter du 20 décembre 2014 jusqu'au 4 janvier 2015 inclusivement. En cas d'urgence, vous composez 418 567-2203 en mentionnant que vous faites partie de Pointe-aux-Outardes. Le système téléphonique sera relié à la centrale Solutel qui dirigera l'appel au service concerné.

### **SERVICE DES LOISIRS**

### <u>INFOS</u>

Bonjour tout le monde, il me fait plaisir de partager avec vous les nouvelles de votre service des loisirs pour décembre.

Tout d'abord, j'aimerais remercier notre merveilleuse et dynamique maison des jeunes pour leur participation à la cantine durant les éliminatoires de la LCF présentées au Centre des loisirs. Grâce à cette activité, nous avons pu amasser près de 600 \$ qui seront utilisés pour les activités des enfants. Un gros merci aussi à la population qui a encouragé les jeunes et qui êtes venue voir les matchs. Merci!

Les ateliers de cuisine « Samedi de cuisiner » ont débuté le 22 novembre. Cette année, les ateliers sont animés par Mme Sylvie Corbin. Les commentaires des personnes participantes sont tous positifs et on vous invite à venir participer à cette belle activité en compagnie de votre enfant. Merci au regroupement AlimentAction pour leur aide essentielle à cette activité.

Le Centre des loisirs sera ouvert durant le jour et en soirée pour les jeunes, et ce, même si la patinoire n'est pas en fonction. Pour l'horaire, veuillez consulter celui qui est dans le cacardeur à la page 12. Le Centre sera ouvert pour tous à partir du 19 décembre à 18 h.

Pour la saison d'hiver, nous aurons des équipements de skis de fond ainsi que des



raquettes qui pourront être loués la fin de semaine. Les skis n'ont pas besoin de fartage. Cependant, les gens qui voudront louer soit l'un ou l'autre des équipements



devront prendre une carte familiale du club Les Skieurs de la savane. Cette initiative permettra de garder les pistes en état et d'aider notre club. La carte de membre sera au prix de 10 \$. Pas cher, pas cher!! Durant la période des fêtes, les équipements pourront être loués durant la semaine pour une période de 24 h. (Si la température le permet et que la piste soit prête). Veuillez appeler au Centre des loisirs au 418 567-2177 ou vérifier sur notre site Facebook. Après la période des fêtes, le matériel ne sera en location que la fin de semaine car l'école l'utilisera durant la semaine.

Les activités d'hiver sont incluses dans le présent journal. Veuillez prendre note de celles qui vous intéressent et vous y inscrire. Plus vous participer, plus vous aurez la chance de garder vos activités. Notez qu'il n'y aura pas de journée d'inscription pour la session d'hiver et qu'il faudra appeler à la municipalité au : 418-567-2203

et demander Carl ou appeler le numéro du responsable de l'activité pour vous inscrire. Merci !

Sur ce, passez de merveilleuse fêtes et allez jouer dehors!

# INSCRIPTION ATTENTION / INSCRIPTION SESSION D'HIVER

Puisque l'hiver est déjà parmi nous, il est maintenant temps de sortir la liste des activités que la municipalité offrira à ses citoyens pour la session d'hiver.

Pour les inscriptions, vous pourrez téléphoner au responsable de l'activité sur la liste apparaissant dans le bulletin Le Cacardeur ou voir la liste ci-jointe.

Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 418-567-2203 et demander Carl. Quelques informations sont manquantes pour certaines activités. Dès que nous aurons les réponses de nos partenaires, nous vous en ferons part.

À noter qu'il y a un minimum et un maximum pour la plupart des activités.

Art'Scène

Vous avez le goût de vous impliquer dans ce beau projet! Appeleznous. Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour les

décors et les costumes.

Tél: Carl Gravel: 418-567-2203

Sortie en Raquettes

Sortie de groupe

Quand: 1 dimanche par mois, le matin à 10h30

Première sortie le 11 janvier 2015 Durée de la sortie : entre 1h et 1h30

Coût : 10 \$ par année/famille (carte de membre des sentiers)

Location de raquettes : Gratuite

L'activité aura lieu si le nombre de personne est suffisant.

Location de Raquettes : Pendant les fêtes : (Si le sentier est prêt selon Dame Nature) et de Ski de fond

Locations aux Centre des Loisirs pour une durée de 24 h avec carte de membre du club de ski de fond et une pièce d'identité (que nous garderons). Location possible à tous les jours de la semaine sauf du





23 au 25 décembre ainsi que du 30 décembre au 1er janvier. Les surveillants de patinoire prendront les réservations.

#### Après le temps des fêtes (à partir du 5 janvier 2015) :

Location aux Centre des Loisirs pour une durée de 24 h avec carte de membre du club Les Skieurs de la Savane et une pièce d'identité (que nous garderons).

Location possible du vendredi soir au dimanche soir. Noter qu'il faudra réserver les équipements à l'avance à la municipalité. Vous aurez toute la semaine jusqu'à midi, le vendredi, car les équipements seront entreposés à l'école. Pour les réservations appeler Carl : 418-567-2203. Les surveillants de patinoire s'occuperont de prendre les infos et cartes et vous passeront le matériel.

#### Avis important:

Il est à noter que vous ne payez qu'une seule fois la carte de membre pour les raquettes et le ski de fond. La carte de membre est bonne pour les 2 activités. Par la suite, toutes les locations de raquettes et d'équipement de ski de fond seront gratuites.

### Initiation à la guitare (débutant)

Richard Cavanagh: Qui: 16 ans et +

Début: Mercredi 21 janvier de 19 h à 20 h

Où: Centre des loisirs de PAO

Coût: 5 \$/h par personne pendant 12 semaines

Max. de 10 personnes pour le cours

Vous devez avoir votre guitare acoustique.



Guylaine Chouinard: 418 567-8235

Début: Lundi 12 janvier 2015, de 18 h 30 à 20 h

Veuillez noter que l'abonnement est gratuit pour tous les résidents de

Pointe-aux-Outardes. Bonne lecture!

**Badminton** 

Solanges Bouchard: 418 567-8341

Début des activités: Mardi 13 janvier 2015 (activité mardi et

mercredi)

Lieu : Gymnase de l'école les Dunes

L'horaire sera établi selon le nombre de participants.

Frais d'inscription: 10 \$

Cercle des Fermières Francine Ross: 418 567-4630

Aline Côté: 418 567-8257

Avis aux intéressés! Des places sont encore disponibles. Le coût

d'inscription est de 25 \$.



Trois métiers sont à votre disposition. Une réunion des membres est prévue. À surveiller les activités spéciales lors des prochaines

parutions du Cacardeur.

Chorale PAO René Harvey: 418 567-2354

Pour vous joindre à la chorale de Pointe-aux-

Outardes, contactez M. Harvey.

Chorale Les Buissons Micheline Boulanger: 418 567-2432

Pour vous joindre à la chorale Les Buissons,

contactez Mme Boulanger.

Club de l'Âge d'or Gilles Imbeault: 418 567-2498

Maryse Lepage, sec.: 418 567-8262

Le prochain brunch de la saison sera le dimanche 18 janvier 2015, de

8 h 30 à 11 h 30.

Par la suite, les déjeuners auront lieu le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois. Profitez de cette occasion pour vous procurer votre carte de

membre.

Activités les mardis à 13 h 30 au Centre des Loisirs. Venez nous voir!

Club d'astronomie Frédéric Bénichou: 418 567-4227

> Facebook: Club d'astronomie du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes pour vous inscrire ou vous

informer.

Rencontre mensuelle, soirée thématique.

Club de ski de fond Solanges Bouchard : 418 567-8341

Les cartes de membre sont disponibles auprès de

Mme Bouchard ou au bureau municipal au coût de 10 \$.

Myriam Beaudin: 418 589-8720 Cours de zumba

Date: Du mardi 13 janvier au 31 mars 2015 de 20 h à 21 h

Lieu: Centre des loisirs

Coût: 50 \$

Pour info: Myriam Beaudin, 418-589-8720

L'activité aura lieu si le nombre de personnes est suffisant.

Cours de peinture

Nicole Jean: 418 567-1334

à l'huile Ateliers pour débutants et plus avancés sont offerts.

Ceux-ci sont dispensés à Chute-aux-Outardes.

**Cuisines collectives** Nathalie Auclair: 418 567-3009

Groupes du lundi soir et du mardi matin.





Groupe de discussion Danielle Saint-Laurent : 418 567-2506

en anglais

Lieu: Centre communautaire

Maison des jeunes

Diane David: 418 567-1202

Le S.Q.U.A.T.

Date d'ouverture : Lundi 5 Janvier 2015

Pour information ou par courriel

mdjlesquat@hotmail.com

Volley-ball

Solanges Bouchard: 418 567-8341

Début des activités : L'activité aura lieu si le

nombre de joueurs est suffisant. Lieu : Gymnase de l'école les Dunes

Frais d'inscription: 10 \$

**Hockey Cosom** 

Début des activités : Vendredi 16 janvier 2014 (15 h à 16 h)

Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes

Frais d'inscription: 0\$

Activité pour les étudiants de l'école des Dunes.

Soccer-Inter

Début des activités : Mercredi 14 Janvier 2015 (15 h à 16 h)

Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes

Frais d'inscription : 0 \$

Activité pour les étudiants de l'école des Dunes.

## **Bonne saison** à tous!





### HORAIRE - CENTRE DES LOISIRS

Pendant la période des Fêtes et jusqu'au 5 janvier 2015, le Centre des loisirs sera ouvert, à moins d'indication contraire. S'il y a des changements, un avis sera mis sur la porte d'entrée. À la date de parution de ce bulletin, nous ne connaissions pas les humeurs de Dame Nature. Alors, nous vous demandons d'appeler au centre des loisirs pour en savoir davantage.

#### Voir l'horaire suivant :

Но	oraire du Centre	des loisirs et de l	la patinoire
Vendredi	18 h à 22 h		13 h à 17 h
19 décembre	10 II a 22 II	24 décembre	10 % 4 17 %
Samedi	13 h à 17 h	Jeudi	FERMÉ
20 décembre		25 décembre	
Dimanche	13 h à 17 h		13 h à 17 h
21 décembre	18 h à 22 h	26 décembre	18 h à 22 h
Lundi	13 h à 17 h	Samedi	FERMÉ
22 décembre	18 h à 22 h	27 décembre	
Mardi	13 h à 17 h		
23 décembre	18 h à 22 h		
D:1	101 : 171	17 J J:	10 h à 17 h
Dimanche	13 h à 17 h	Vendredi	13 h à 17 h 18 h à 22 h
28 décembre	18 h à 22 h	2 janvier	13 h à 17 h
Lundi	13 h à 17 h 18 h à 22 h	Samedi	18 h à 22 h
29 décembre	13 h à 17 h	3 janvier Dimanche	13 h à 17 h
Mardi	18 h à 22 h		18 h à 22 h
30 décembre <b>Mercredi</b>	13 h à 17 h	4 janvier Lundi	13 h à 17 h
31 décembre	ISH all H	5 janvier	18 h à 22 h
Jeudi	FERMÉ	Janvici	10 11 a 22 11
1 <sup>er</sup> janvier	FERME		
1 JUILVIEI			

#### HORAIRE DE LA PATINOIRE

### EFFECTIF APRÈS L'HORAIRE DES FÊTES (TOUJOURS SELON LES HUMEURS DE DAME NATURE)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Patinage libre 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre  18 h à 20 h  Sur une demi patinoire	libre	Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 13 h à 15 h	Patinage libre 13 h à 15 h
Hockey libre Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Ballon sur glace libre mixte 19 h à 20 h 15	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre 15 h à 16 h 45	Hockey libre 15 h à 16 h 45
Hockey libre 20 h à 21 h 45		Hockey libre 20 h à 21 h 45	Hockey bottines mixte 20 h 15 à 21h 45		Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 18 h à 19 h 45
					Hockey libre 19 h 45 à 21h 45	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45

IMPORTANT: Veuillez prendre note qu'en raison de sécurité, lors des périodes de hockey libre, le port du casque avec grille est obligatoire pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Les surveillants sont tenus de respecter cet horaire. Cependant, il y a **possibilité** de faire une demi patinoire lorsqu'il y a moins de 10 personnes sur la glace.

### HORAIRE NORMAL DU CENTRE DES LOISIRS PÉRIODE HIVERNALE

Prenez note qu'à compter de janvier 2015, **après l'horaire des Fêtes,** l'horaire normal des loisirs sera :

→ Tous les soirs de la semaine de : 18 h à 22 h

→ Les samedis et les dimanches de : 13 h à 17 h et de 18 h à 22 h

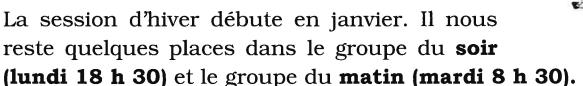
NOTEZ BIEN: Pour ceux et celles qui désirent utiliser la patinoire, vous devrez vérifier l'horaire affiché au Centre des loisirs.

Herman-Carl Gravel Superviseur des Loisirs et de la Culture

Téléphone: 418-567-2203

hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

### **CUISINES COLLECTIVES**



**LA CUISINE**, c'est économique, dynamique et pratique! C'est un privilège de pouvoir profiter d'un tel service... À QUI LA CHANCE?

### **POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:**

Nathalie au 418 567-3009.



#### TRAVAUX PUBLICS



### LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci!





### INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;

- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés;
- Qui fait les travaux?
- Quand débuteront les travaux?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

### **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** :

L'hiver EST ARRIVÉ. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

### • <u>DÉNEIGEMENT</u>

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande votre collaboration afin de facilité et diminuer les opérations de déneigement, en vous demandant de respecter les articles qui suivent :



#### ARTICLE 43 CHUTES DE NEIGE

Malgré toute autre disposition contraire, et dans le but de faciliter les travaux de voirie et de déneigement lors de chutes de neige, il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule :

- 1. Sur ou en bordure de tout chemin public de la Municipalité alors qu'il neige. Cette interdiction demeure jusqu'à la fin de l'opération d'enlèvement et de déblaiement de la neige.
- 2. À un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie ou de déneigement et où des signaux de circulation ont été posés conformément à l'article 42 afin d'interdire le stationnement.

### ARTICLE 65 DÉPÔT DE NEIGE OU GLACE SUR UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

### ARTICLE 66 HAUTEUR MAXIMALE POUR L'ACCUMULA-TION DE LA NEIGE EN BORDURE D'UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

### BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations

de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car<sub>17</sub>

ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.



### **COMMUNIQUÉ**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Objet : Début de la saison de motoneige - Quelques conseils de prévention

La Sûreté du Québec tient à rappeler aux motoneigistes quelques conseils de sécurité en ce début de saison.



Chaque année, des motoneigistes se retrouvent dans des situations périlleuses ou perdent la vie en pratiquant cette activité. En 2013, 18 personnes sont décédées lors d'une randonnée en motoneige sur le territoire de la Sûreté du Québec. C'est pourquoi, il est important de

prendre les mesures suivantes pour réduire les risques d'incidents :

- respecter la signalisation et les lois ;
- pratiquer la motoneige le jour plutôt que la nuit ;
- circuler lentement et prudemment lorsque la visibilité est réduite;
- circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau;
- éviter de partir seul en randonnée et avertir un proche de l'itinéraire prévu ;
- se munir d'une trousse de survie.



Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une corde de nylon pouvant servir au remorquage, une scie ou une hache, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Si vous vous perdez, demeurez calme et assurez-vous d'être visible en laissant les phares de votre motoneige allumés.

Il est à noter que la réglementation entourant la pratique de la motoneige est la même, que vous soyez sur des sentiers, des chemins publics ou privés, ou des plans d'eau gelés.

- 30-

Agente Josée Langlois Sûreté du Québec 418 589-1525 www.sq.gouv.qc.ca

#### POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES



### BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Ramonage de cheminées: N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au 2 418 567-2203.

19

### **CLUB DE L'ÂGE D'OR**



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

#### **Activités:**

♦ Janvier : 20 et 27

### Souper et soirée : Le samedi :

• 27 décembre 2014.

### Dates du déjeuner :

• Le dimanche : 18 janvier 2015

Au plaisir de vous y rencontrer!





### Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.

Nous serons fermés du 17 décembre au 5 janvier 2015. De retour le lundi 12 janvier 2015. Joyeux Noël à tous!

Le comité de la bibliothèque municipale

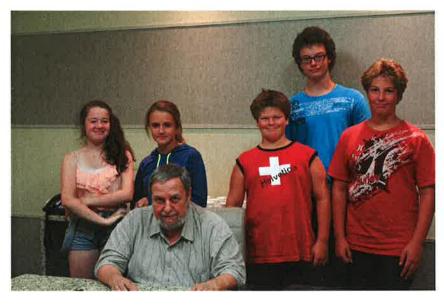
### MAISON DES JEUNES LE SQUAT 🐗



Allo la gang! La maison des jeunes ferme ses portes pour le congé des fêtes et rouvrira le lundi le 5 janvier 2015. Pendant ce temps-là, profitez-en pour vous reposer, vous amuser et passer du bon temps en famille car vous le méritez! La gang vous souhaite un bon congé et je vous dis à janvier. xxxxxxxx

Voici les derniers reportages que nos jeunes ont faits avec les gens de notre région.

### Les journalistes rencontrent le journal



Monsieur Paul Brisson est né aux Bergeronnes en 1945. Sa mère a eu 19 enfants. Son père était propriétaire d'un magasin général. Paul a toujours été intéressé par les affaires et ses premières ventes ont été grâce à une cantine de patates frites et de hot

dogs. Il a payé la cantine 700 \$. Plus tard, il avait même monté un spectacle. Chaque dimanche, il vendait un journal étudiant avec ses ventes de sa cantine. Adulte, il a commencé à enseigner l'anglais, même s'il ne parlait pas anglais, mais il connaissait bien sa grammaire anglaise. Par la suite, il enseigna l'histoire. Il a inventé une boite à chansons et dont la salle de danse s'appelait La Marjolaine. Il avait emprunté un tourne-disques 45 tours au curé. Celui-ci demandait 50 % des profits pour l'emprunt du tourne-

disques, mais cette location coutait trop cher alors, ils ont acheté leur propre système de son. Son premier journal a été fait à Forestville. À Forestville, il y avait trois (3) épiceries et il insérait les trois circulaires des trois magasins dans son journal. Par la suite, il lança le journal le Plein Jour. Monsieur Paul a ouvert une discothèque le Superclub, qui a été très populaire puisque cette discothèque s'adressait aux adolescents. Il a créé quatre journaux sur la Côte-Nord. Le journal s'appelle le Manic car le journal couvre tout Manicouagan et que ce nom a été choisi pendant un match de hockey en 75/76. Il fait ce métier depuis le 25 septembre 1968. Il a 158 employés sur la Côte-Nord. Ce journal existe depuis 11 ans presque 12. Il s'est impliqué dans beaucoup d'organismes et il est impossible de tous les nommer. S'il a décidé d'ouvrir un journal, c'est qu'il était tanné de manger des frites. Les études pour cela est une technique de communication de niveau collégial.

### Diane David, éducatrice spécialisée

Diane David est éducatrice depuis juin 1999, elle a fait une technique de 3 ans en éducation spécialisée au Cégep Baie-Comeau. Lorsque de éducatrice spécialisée, tu peux travailler avec plusieurs clientèles. Pendant qu'elle faisait son cours, elle était remplaçante à la maison des Chute-aux-Outardes, de jeunes ensuite elle a travaillé sur un projet d'été où elle devait recruter les jeunes dans les rues et organiser différentes activités. Ensuite, elle a travaillé à la Direction contrat pour Protection de la Jeunesse où elle

devait organiser des activités avec des jeunes et les suivre dans leur

quotidien. Elle a travaillé aussi comme éducatrice dans les écoles où elle devait outiller les jeunes. Elle a travaillé comme éducatrice pour Grains de Soleil avec les enfants de 3 et 4 ans. Cela fait plusieurs années qu'elle travaille dans les Maisons des jeunes. Ce qu'elle aime de son métier, c'est qu'il y a une ouverture pour travailler avec différentes clientèles et différents intervenants, c'est un travail d'équipe. C'est un métier enrichissant et qui nous apprend à travailler sur nous-mêmes.

### Les écuries Espéranza

Les gens que nous avons visités ont cette écurie depuis presque 1 an déjà. Cette écurie offre des services de pension et de thérapie équine. À chaque jour, les propriétaires vont à l'écurie pour le soin des chevaux et l'entretien de celle-ci. Le soin des chevaux consiste à :

### Nourrir les chevaux :

- Moulée, pulpe de betterave, foin, de l'eau (Les chevaux doivent avoir accès à de l'eau propre en tout temps)
- Les brosser

Le soin de l'écurie consiste à : (car il y a des pensionnaires à l'écurie) :

- Ramasser le fumier
- Nettoyer les planchers
- Nettoyer les boxes
- Vérifier que le lieu est sécuritaire
- L'eau accessible dans tous les boxes (eau propre)

À cette écurie, il y a un entraîneur certifié. Elle offre des cours d'équitation à des adultes et aux jeunes. Ces cours permettent aux gens d'apprendre à monter à cheval et à prendre soin des chevaux.

À cette écurie, ils offrent un service de thérapie équine. Ces services offrent des cours d'équitation pour les jeunes comme les adultes qui ont un handicap autant physique qu'intellectuel, qui va aider



les gens à plus la concentrer sur monte spécialisée que handicap. leur sur Pour ceux qui ont un handicap physique et qu'ils ne peuvent pas servir de leurs se jambes, ils ont accès à une rampe. La rampe est un outil qui peut

faire monter un fauteuil roulant à une certaine hauteur qui va faciliter la personne atteinte d'un handicap physique de pouvoir monter sur le cheval plus facilement. Pour monter avec la rampe, ils ont besoin de 3 personnes minimums. Quand une personne à mobilité réduite va monter sur un cheval, cela va l'aider à se concentrer sur ses jambes. Le but de la thérapie équine est d'aller toucher des personnes qui n'ont pas la possibilité de voir ou d'entrer en contact avec des chevaux. Pour cette monte spécialisée, il faut un cheval calme, docile et affectueux. L'écurie est munie d'équipement spécialisé pour offrir ce genre de services comme par exemple une selle anglaise pour être capable de passer la jambe de l'autre côté puisqu'avec la selle western le mouvement serait gêné par le pommeau.

- la rampe ou le bloc
- des rênes (de préférence couleur arc-en-ciel)

- des coussins pour bien s'asseoir

La thérapie équine a beaucoup de bienfaits chez les gens.

### Poste de police

Certains policiers peuvent faire de la prévention, d'autres de la patrouille et il y a d'autres spécialités que les policiers peuvent faire.

Pour devenir policier, il faut faire 3 ans en technique policière au cégep et passer 15 semaines à l'école nationale de police. Les qualités pour être accepté doivent être : la force, la santé et d'excellentes notes scolaires.

La policière Josée Langlois exerce son métier depuis maintenant 20 ans. Depuis la maternelle, elle souhaite devenir policière pour aider les gens. Elle voulait également devenir policière car ce n'est pas un métier routinier.

Une journée dans la vie d'un policier consiste à :

- Patrouiller
- Protéger
- S'assurer de la sécurité routière
- Être visible

Il y a en moyenne 25 à 30 billets d'excès de vitesse qui peut être remis dans le secteur de Baie-Trinité à Ragueneau. Afin de s'assurer de la sécurité, 49 policiers sont au service, dont 9 enquêteurs.

Avec les années d'expérience, un policier va trouver ses journées de service de plus en plus facile. Les patrouilleurs s'occupent du code routier. Les autos-patrouilles peuvent parcourir 150 000 km en 3 ans environ.

Après avoir arrêté quelqu'un pour un vol, ce sont les policiers qui vont aller le reconduire en prison. Quand un malfaiteur va embarquer dans l'auto, il va toujours y avoir 2 policiers qui vont l'accompagner dont 1 qui conduit et l'autre qui va s'asseoir à l'arrière du véhicule avec celui-ci.

### Dans l'auto-patrouille, on y retrouve :

- Pneu de rechange
- Ruban «DANGER»
- Trousse de premiers soins
- Couverture pour le froid
- Fusée routière.
- Lumière de nuit
- Téléphone
- Cinémomètre (radar)
- Radio communicatrice
- Lumière
- Sirène

Les salles et les endroits que nous pouvons retrouver dans le poste de police sont :

- La salle des patrouilleurs
- La salle des casiers
- La salle de repos
- La répartition
- Le dépôt opérationnel
- Les vestiaires
- La salle interrogatoire
- La salle d'alcootest
- Le garage
- La salle de télécommunication-information
- Le bertillonnage

Le bertillonnage c'est : une salle dans laquelle nous pouvons reconnaitre la personne arrêtée ou faire un dossier en prenant les photos et les empreintes digitales.

#### Les Cadets:

- Les cadets sont comme des apprentis policiers qui vont au cégep.
- Les cadets vont faire de la patrouille, mais ne vont pas arrêter les gens.
- Les cadets ne vont pas s'exposer aux dangers comme les policiers.
- Les cadets peuvent se promener sur les pistes cyclables en vélo. Ils sont des civils qui travaillent pour la police.

### Dans les poches du vélo, il y a :

- Une carte géographique
- Une trousse de premiers soins
- Un guide des règlements municipaux
- Des bracelets fluorescents
- Sur le vélo, une petite lampe de poche qui clignote

### L'équipement pour un policier est :

- Un pistolet qui sert uniquement en cas extrême
- Des chargeurs pour pistolet contenant 17 balles
- Un bloc-notes de dossier contenant des rapports
- Du poivre de Cayenne
- Une radio
- Des menottes
- Un couteau
- Une lampe de poche
- Un cône en plastique rouge-orange que l'on met sur la lampe de poche pour faire la circulation
- Le gilet pare-balles
- Les gants en cuir très solides
- Les gants chirurgicaux
- Un sifflet
- Un téléphone cellulaire pour faire des appels lorsqu'il y a urgence.
- Une ceinture pour tenir l'équipement

### L'équipement des cadets est constitué de :

• Un calepin de notes

- Une lampe de poche
- Un sifflet
- Un téléphone cellulaire
- Les gants en cuir

### L'équipement antiémeute est constitué de :

- Un casque avec visière
- Un plastron
- Des protège bras
- Des jambières
- Un bouclier antiémeute
- Une matraque



### CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux

Centre de santé et de services sociaux

### Horaire durant la période des fêtes

Veuillez prendre note que du <u>23 décembre au 30 décembre</u> inclusivement, il <u>n'y aura pas</u> de prises de sang ainsi que des soins de santé courants à Pointe-aux-Outardes. De retour le mardi 6 janvier.

Pour une urgence durant cette période, présentez-vous à l'hôpital ou pour toute information, vous pouvez toujours appeler à la ligne d'info-santé au 811.



#### Pour diffusion immédiate

#### **BINGOS**

La Télévision Régionale de la Péninsule informe les populations de la Péninsule que durant la période des Fêtes, notre bingo diffusé habituellement le jeudi sur les ondes de la Télévision régionale de la Péninsule sera présenté exceptionnellement un vendredi.

Nous diffuserons un bingo le vendredi 26 décembre 2014 et l'autre, le vendredi 2 janvier 2015 à 19 h 30. Pour l'occasion, nous offrirons un total de 4 750 \$ en prix pour chacun de ces bingos, voir le tableau ci-joint.

Les cartes seront vendues au même prix : 10 \$ livret-1 \$ Bonanza et sont disponibles dans les points de vente habituels.

Pour Chute-aux-Outardes (TVRP), voici les heures d'ouverture pour vous procurer des cartes:

Vendredi le 19 décembre, de 8 h 30 à midi et le 26 décembre de 8 h 30 à 19 h 30; Vendredi le 27 décembre, de 8 h 30 à midi et le 2 janvier 2015.

Pour information, composez le 418-567-2650 durant les heures mentionnées cidessus ou le 418-293-2650.

Pour information, veuillez contacter Sonia Paquet au 418-567-2650.



### Bingo télévisé - Spécial des Fêtes Le vendredi 26 décembre & 2 janvier à 19 h 30 Livret 10 \$ - Bonanza 1 \$

### 4 750 \$ en prix

8-	Tour 1 <sup>re</sup> Carte pleine 2 <sup>e</sup> Carte pleine	1 000 \$ 500 \$				
7-	Tour ordinaire / 2 bingos après 10 balles	300 \$				
6-	Tour en X	350 \$				
5-	Tour ordinaire / 2 bingos après 10 balles	300 \$				
Bor	onanza : 3 bingos sur la même carte, 1 balle frimée					
4-	Tour du free	350 \$				
3-	Tour ordinaire / 2 bingos après 10 balles	300 \$				
2-	Tour en T (en haut ou en bas)	350 \$				
1-	Tour ordinaire / 2 bingos après 10 balles)	300 \$				

Points de vente:

Ragueneau: Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes: Dépanneur Le Fanatik

Chute-aux-Outardes: Télévision Régionale de la Péninsule

Pointe-Lebel: Dépanneur MIMI, Suzanne Imbeault, 155, 4e Rue, Parc Langlois

Pour information, contactez Sonia Paquet au 418 567 2650.

# VOUS RECEVREZ BIENTÔT DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, LE CALENDRIER 2015 !!

DÉCEMBRE V S							
D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	
7	8						
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	<b>25</b>	<b>26</b>	27	
28	29	30	31				

JANVIER							
D	L	M	M	J	٧	S	
1 2 3							
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Mardis: Ordures Vendredis: Recyclage

Lieu d'enfouissement/

Écocentres fermés : 24, 25, 31 décembre et 1er et 2 janvier

Pour des infos: Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.



